





#### INTRODUCTION

Le présent rapport synthétise les activités de VOIALA Madagasikara durant ce trimestre dont les diverses réalisations de Voiala-Madagascar durant ce trimestre dont la continuation des trouaisons; le transport et le reboisement ; et divers réunion et formation avec la collaboration locale; et rencontre avec le responsable du Ministère de l'aménagement territoire et des services fonciers. On va voir ci-dessous les détails des différentes activités.

# I/ REBOISEMENT RESPONSABLE PROGRAMME

# I. PROGRAMME REBOISEMENT RESPONSABLE (ref projet phase 03 période 2021-2024)

#### 1.1 Réalisation de trouaisons dans différents sites de VOIALA

L'objectif général de notre reboisement est de lutter durablement contre la pauvreté et le changement climatique dans la région Haute Matsiatra et l'objectif spécifique est l'amélioration du niveau de connaissance environnementale et du respect de la nature. En outre; de planter 68 000 jeunes plants dont: 63 000 jeunes bois d'œuvre et 5000 jeunes plants des bambous durant la campagne 2023-2024; formation et transfert de compétence et enfin encadrement et autonomisation des femmes. Concernant notre réalisation des activités de la campagne de reboisements. Nous avons effectué des trouaisons dans différents sites de VOIALA. En effet 11 hameaux dans les cinq communes dont à Vohiboay Valalamiely; Tambohobe ;Ankazomido; Amboriboroho; Mahasoa; Ambatolahy; Tsiazonamboa; Hoditavy et Marora ;Ambatovory.

Voici donc dans le tableau ci-dessous la liste de la trouaison pendant la campagne 2023-2024

#### 1.2 Tableau numéro 01: Liste de Trouaison réalisé pendant la campagne 2023-2024

CR	Fokontany	Localité	TOTAL
ANDROY	Ambatovaky	Atsangy	17000
FIANARANTSOA 1	Ambatovory	Ambatovory	8856
MANAMISOA	IMBATO	Vohiboay	10097
KIRANO	Hoditavy	Todia	4930
KIRANO	Hoditavy	Ambalavao	4000
KIRANO	Vohidahy	Marora	5000
BESOA	BESOA	Valalamiely	4500
BESOA	Ambalamarina 4	Ankazomido	9150
BESOA	Tambohobe	Tambohobe	4500
TOTAL			68 000

#### 1.3 Tableau numéro 02 Nombre des reboiseurs dans le site d'intervention de VOIALA

Commune	Fokontany	Localité / Site	Nombre Reboiseur	Homme	Femme
KIRANO	Hoditavy	Todia	2	2	0
	Vohidahy	Ambatolahy	2	1	1
BESOA	Ambalamarina 4	Ankazomido	2	2	0
	Besoa	Ambohiboro	2	1	1

	Besoa	Valalamiely	1	1	0
	Tambohobe	Tambohobe	1	1	0
MANAMISOA	Manamisoa	Vohiboay	3	2	1
ANDROY	Ambatovaky	Ambatovaky	1	VOI	VOI
FIANARANTSA	Ambatoharana	Ambohidramasy	1	1	0

#### 1.4 Tableau numéro 03 Liste des reboisements par espèce dans le site d'intervention de VOIALA

#### 1.4.1 Pour le compte de FAVINI ET AVERIKO

Commu ne	Fokontany	Site	Rotsa	Tapia	Kaia	Zamboriza ny	Masimposaina	Fanjavala	Ambor a	Voalava
Androy	Ambatovak y		Eugeni a sp	Uapaca bojeri	Caya senegalens is	Eugenia jambosa	Burasaia madagascaren sis	Blotia oblongifolia	Burasai a gracilis	Ophiocole a delphinens is
7 mar o y		Antsang y	4421	36	1632	123	496	575	63	624
	TOTAL		4421	36	1632	123	496	575	63	624

Fandra magnan a	Kimbaleta ka	Varong y	arong y Apody Voanagnanamb Tavolo Miholy He		Hersa	Harongagna	ТОТА		
Aphloia theiform is	Symphonia sp	Octea sp	Vepris pilosa	Sloanea rhodantha	Cryptocar ia sp	Polycardia libera	Octea tricophlebia	Harungana madagascaren sis	L
903	688	150	576	480	117	390	288	438	12000
903	688	150	576	480	117	390	288	438	12000

#### 1.4.2 Pour le compte d'ADES

		Espèce s 1	Espèces 2	Espèc es 3	Espèce s 4	Espèc es 5	Espèce s 6	Espèce s 7	Espèc es 8	Espè ces 9	Espèce s 10	Espèces 11				
			Kinini na mena beravi na	Kininimb oasary	Akasi a berav ina	Voand elaka	Mang a	Filao	Anana mbo	Mant aly	Grevi lia	Kaia	Volotsa ngana			
CR	Fokonta ny	Localit é	Eucaly ptus robust a	Eucalypt us citriodora	Acaci a mang ium	Melia azedar ack	Mangi fera indica	Casuar ina equiset ifolia	Morin ga sp	Menta ly termi nalia	Grevi llea robus ta	Caya senegal ensis	Bambus a sp	TOT AL	Supér ficie en	Nom bre de

															hectar e	parc elles
ANDROY	Ambatov aky	Ambato vaky	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5000	5000	3,13	1
FIANARA NTSOA 1	Ambatov ory	Ambato vory	445	3680	1819	2400	0	0	0	0	0	512	0	8856	5,54	1
MANAMIS OA	IMBAT O	Vohibo ay	1000	3450	1840	0	0	0	0	672	630	2505	0	1009 7	6,31	1
KIRANO	Hoditavy	Todia	1100	2800	1000	0	30	0	0	0	0	0	0	4930	3,08	1
KIRANO	Hoditavy	Ambala vao	2500	1000	500	0	0	0	0	0	0	0	0	4000	2,5	1
KIRANO	Vohidah y	Marora	1800	2200	1000	0	0	0	0	0	0	0	0	5000	3,13	1
BESOA	BESOA	Valala miely	4500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4500	2,81	1
BESOA	Ambala marina 4	Ankazo mido	5760	2323	922	0	0	126	24	0	0	0	0	9155	5,72	4
BESOA	Tamboh obe	Tambo hobe	3000	500	1000	0	0	0	0	0	0	0	0	4500	2,81	1
TOTAL			20105	15953	8081	2400	30	126	24	672	630	3017	5000	5603 8	35,02	

## II. Activités de préservation et de la valorisation des ressources naturelles de la communauté de base dans la commune rurale D'Androy

La production alimentaire et les revenus des ménages est faible entrainant la population d'utiliser les ressources naturelles de manière irrationnelle comme la production de charbon et la vente de bois. Il est donc primordial de trouver des solutions pour préserver ces richesses. Une convention de partenariat avec l'OPR SOATANTELY, SRE et l'association VOIALA a donc vu le jour. Cette collaboration vise à transformer et d'améliorer la productivité agricole et les revenus des agriculteurs familiaux agricoles. L'OPR SOATANTELY en tant qu'organisation, qui regroupe les apiculteurs de la Région Haute Matsiatra retient une grande responsabilité qui sera la professionnalisation des exploitants à travers leur encadrement.

Ce projet vise à développer la filière miel dans la commune rurale d'Androy en maximisant la production du miel de haute qualité permettant d'améliorer le niveau de vie de la communauté.

La vision est d'obtenir des acteurs majeurs dans la production du miel de qualité, une source de revenus stable permettant de lutter contre l'utilisation irrationnelle des ressources naturelles de la commune. Créer des opportunités économiques durables tant pour les apiculteurs locaux que pour la commune rurale.

Pour se faire, une formation a été organisée à Androy du 27 au 30 mars 2024. 100 jeunes issus de 04 VOI (VOI Analamena, Analasoa, Mitsinjoala et 3FT Sahavondronina) de la commune ont été invités pour participer à cette formation. C'était une formation technique allant de la récolte à la commercialisation du miel dirigée et assurée par l'équipe technique de l'OPR SOATANTELY et accompagné par le Service Régionale de l'Elevage.

#### 2.1 Déroulement de la formation :

Les thématiques de la formation sont axées sur les points suivants : les techniques de collectes du miel et de maturation puis conditionnement et la commercialisation.

La formation comportait une partie théorique en salle et une partie pratique sur terrain et s'est déroulée comme suit :

- Journée du 27 mars 2024 :
  - o Ouverture de la formation
  - Présentation des objectifs de la formation
  - o Présentation des participants
  - o Technique de collecte de miel
- Journée du 28 mars 2024 : Technique de maturation :
  - Rappel sur les matériels utilisés
  - Les conduites à tenir pour la récolte
  - Technique de manipulation
- Journée du 29 mars 2024 : Technique de conditionnement :
  - o Rappel sur les matériels utilisés
  - o Les conduites à tenir pour la récolte
  - Technique de manipulation
- Journée du 30 mars 2024 :
  - Technique de commercialisation :
    - Gestion simplifiée de commerce
    - Marketing et commercialisation
  - o Formation technique sur terrain

#### 2.2 Contenus de la formation

#### b.1. Séance théorique en salle :

Des supports de formation ont été distribués durant la formation et les trois points suivants peuvent résumer les techniques adoptées :

- Explication détaillée par thématique sous forme d'exposé par les formateurs appuyé par des présentations des diapositives.
- Approche participative pour susciter la participation active des jeunes participants : questions- réponses
- Séance d'échanges complémentées par des discussions, entre les jeunes eux-mêmes et entre les formateurs et les jeunes.



Figure 1 : Formation en salle de la filière miel

#### b.2. Séance pratique :

Pour que les jeunes puissent appliquer les connaissances acquises en salle, une séance de formation pratique sur terrain au sein des apiculteurs a été effectuée l'après-midi du 30 mars 2024.



Figure 2 : Formation pratique sur le miel

#### 2.3 Résultats obtenus :

63 jeunes ont pu assister à cette formation. A l'issue de cette formation, ces 63 jeunes de la CR Androy, District de Lalalngina, sont capables de maitriser et d'adopter les techniques apicoles modernes et de récolte de miel répondant aux besoins des marchés et pouvant faire face aux changements climatiques. Ils sont aptes à donner des conseils ou solutions aux problèmes techniques rencontrés au niveau des apiculteurs existants. Ils maitrisent la gestion apicole.

Selon les jeunes formés, les contenus de la formation sont très enrichissants et très pertinents du fait qu'ils permettent d'améliorer leur conduite d'élevage au sein des apiculteurs ainsi que la gestion technico-économique de leur exploitation. Dans l'ensemble les jeunes sont satisfaites sur la formation effectuée.

#### 2.4 Problèmes rencontrés :

Il est prévu de former 100 jeunes issus des 04 VOI de la CR Androy (avec 25 jeunes par VOI). VOI Analameva et 3FT n'ont pas atteint le nombre attendu pour assister à la formation, leur fokontany est très loin du chef-lieu de la

commune à environ 15km, donc les jeunes doivent marcher à pied pendant 5h, en effet seule 4 personnes ont pu venir et participer à la formation. En outre, pour le cas de VOI 3FT à Sahavondronina ; il ne pouvait pas participer à cause des funérailles de la famille proche du président de ce VOI.

#### 2.5 Solutions prises:

Une séance de rattrapage est à organiser selon la disponibilité des gens à former.



Figure 3 : Réunion des bénéficiaires de la commune rurale d'Androy

#### III. COLLABORATION AVEC LE PARTANAIRE LOCALE

#### 3.1 Récolte de la plantation de l'association de femme à Manamisoa

D'après la formation agro écologie dans les systèmes africaines avec l'association de la femme plus précisément l'adoption en agro écologie et la défense et restauration du sol à Manamisoa dans le cadre du projet SLOW FOOD et la réalisation du projet reboisement. Nous avons déjà récolté la plantation des arachides ; le pois de bambara ainsi de bisaps lors de la plantation en Octobre.



Figure 4 : Entretien de la plantation de bissap la commune rurale de Manamisoa

#### 3.2 Rencontre entre le ministère de l'aménagement du territoire et des services fonciers.

La rencontre entre Tafo Mihaavo et le ministère l'aménagement du territoire et de l'aménagement du territoire s'est tenu le 22 février 2024, au bureau du ministère d'Anosy. Le but de la réunion est d'établir une collaboration pour le développement de la communauté locale. En effet ; une convention entre l'ONG FIANTSO une organisation non gouvernementale qui œuvre au niveau local pour promouvoir la démocratie et les pratiques de bonne gouvernance afin de renforcer les processus de développement local inclusif. Tout en sensibilisant les communautés locales à leurs droits et obligations, elles mettent les citoyens en contact avec les décideurs politiques pour améliorer la cohérence des politiques et assurer les besoins de développement local tels que l'accès aux services publics de base. Car cet ONG l'habilité de conduire la réalisation du SAC ou schémas d'aménagement dans notre territoire.

Durant cette réunion ; de nombreuse discussion sur la manière de procéder à la mise en œuvre des travaux, comme l'élaboration du calendrier souhaité par le Ministère pour le " "recyclage de formation de l'équipe de Tafo Mihaavo et VOIALA Madagasikara".



Figure 5 : Rencontre avec le Ministère de l'aménagement du territoire et des services fonciers à Anosy Antananarivo

### **CONCLUSION**

Le présent document synthétise les diverses réalisations de Voiala-Madagascar durant le dernier de ce trimestre dont la continuation de la trouaison ; le transport et le reboisement; divers réunion et formation avec la collaboration locale; et rencontre avec le responsable du Ministère de l'aménagement territoire et des services fonciers. Le prochain rapport sera en mois de Juillet 2024 dont l'activité sera l'entretien sylvicole et suivi de la plantation dans le site de reboisement campagne 2023-2024 et enfin; les autres activités afférentes.



### ASSOCIATION VOIALA-MADAGASIKARA

N°E: 101/DIRAT/F/SAGT/DIV.ASS.HM

N Stat: 02 308 21 2013 0 00017

NIF:3001 108 16BFV-SG: 00008-00340-05004007777-93

Tél: (+261) 34.27.080.07

E-mail: rasahondra16@gmail.com Lot: 0202C/064B Ambohidramasy

Ambatoharanana, Fianarantsoa, Madagascar.

Propriété intellectuelle de Voiala-Madagasikara, Juillet 2024

